

CCAS DE VEAUCHE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

RAPPORT ET DÉBAT

D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

2026



Sommaire

INTRODUCTION

PREAMBULE

PARTIE 1 : RAPPORT D'ACTIVITES 2025

PARTIE 2 : RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

INTRODUCTION

Dans les CCAS des communes de plus de 3 500 habitants, le débat d'orientation budgétaire (DOB) doit s'appuyer sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB) qui doit être porté à la connaissance des administrateurs dans les deux mois précédant le vote du budget.

L'article L.2312-1 du CGCT précise que le ROB doit porter sur les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Il est à noter que désormais le débat ne devra pas seulement avoir lieu, il devra en outre en être pris acte par une délibération spécifique.

Ce rapport servira pour l'exercice 2026 de support aux discussions, aux échanges de point de vue et évidemment à l'élaboration définitive du budget.

Il est divisé en 2 grandes parties :

- Le rapport d'activités 2025
- Le rapport sur les orientations budgétaires 2026

PRÉAMBULE

Conformément à l'article L.123-6 du Code de l'action sociale et des familles, "le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif communal ou intercommunal. Il est administré par un conseil d'administration présidé par le maire." Le CCAS dispose de la personnalité juridique et constitue une personne morale de droit public distinct de la commune lui conférant ainsi l'autonomie juridique : budget propre, voté par le conseil d'administration, capacité d'être employeur, d'avoir un patrimoine mobilier et immobilier, d'agir en justice, de souscrire ses propres engagements (conventions, marchés publics...).

Son personnel relève du statut de la fonction publique territoriale. Selon l'article L.123-5 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), le CCAS :

- Anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables
- Participe à l'instruction des demandes d'aide sociale
- Participe aux dispositifs d'insertion sociale et professionnelle
- Peut créer et gérer directement tout établissement ou service à caractère social ou médico-social

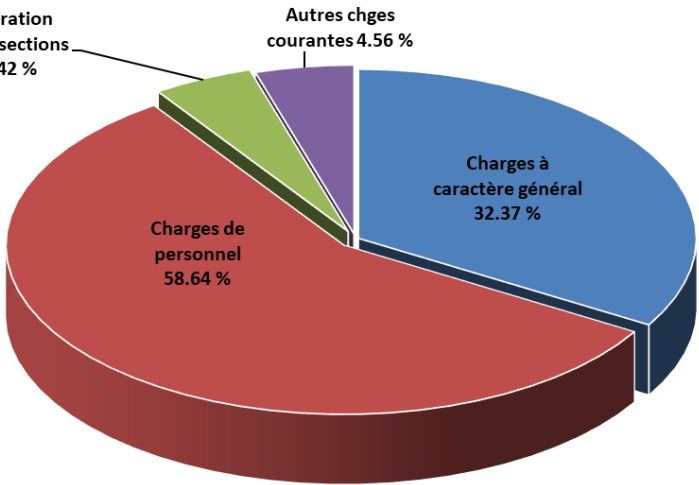
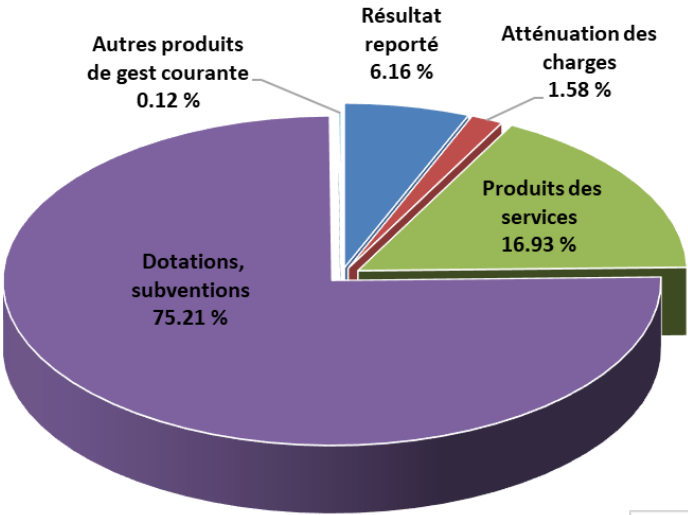
Ce dossier fait état du nombre de dossiers instruits par le CCAS au cours des douze derniers mois. Il recense les avis et décisions émis par les membres du conseil d'administration qui, en 2025, se sont réunis cinq fois. Cette analyse qui détaille les diverses interventions du service tant sur le plan légal que facultatif, permet de mieux connaître le public et de mieux appréhender ses besoins.

PARTIE 1 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

RESULTAT :

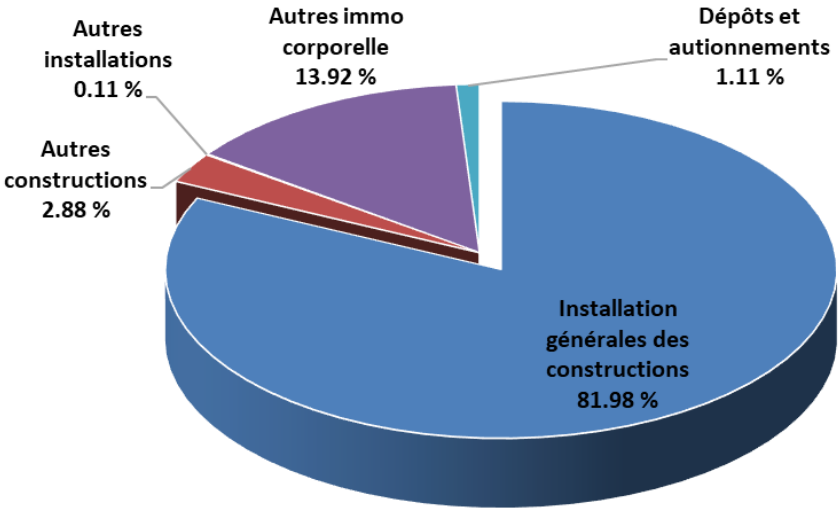
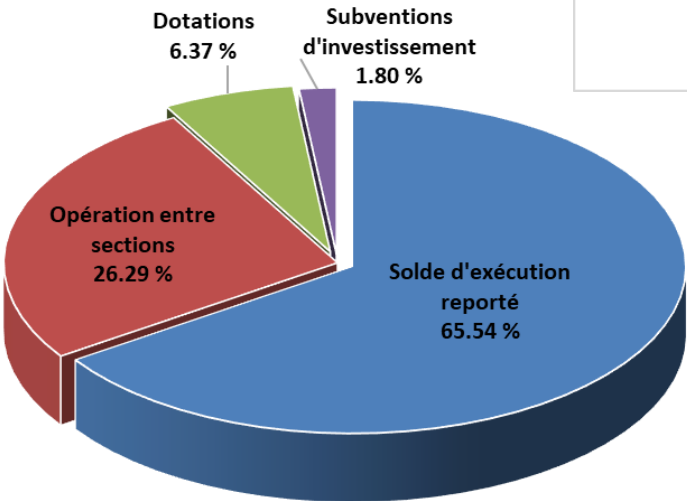
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE CLOTURE
- FONCTIONNEMENT	339 772.85 €	362 528.34 €	22 755.49 €
- INVESTISSEMENT	44 860.02 €	61 885.76 €	17 025.74 €

Dépenses de fonctionnement :
339 772.85 €



Recettes de fonctionnement :
362 528.34 €

Dépenses d'investissement :
44 860.02 €



Recettes d'investissement :
61 885.76 €

- AIDES SOCIALES LÉGALES -

Et

- AIDES SOCIALES FACULTATIVES -

1^{ère} PARTIE

- AIDES SOCIALES LÉGALES -

Au cours de l'année 2025, le service a rencontré 25 familles qui ont déposé des dossiers d'Aide Sociale Légale. Sur les 25 demandes formulées auprès des services du conseil Départemental, 3 ont été accordée, 13 sont en attente de décision et 9 restent sans réponse (APA, obligations alimentaires). Les dossiers instruits concernent :

- **9 demandes de carte mobilité inclusion** – La Carte Mobilité Inclusion, avec ses trois mentions, succède aux trois cartes précédentes : la carte européenne de Stationnement, la carte d'invalidité, et la carte de priorité. Il faut, pour en bénéficier avoir un taux d'incapacité permanente d'au moins 80 % ou être invalide de [3e catégorie](#), ou être classé en [groupe 1 ou 2 de la grille AGGIR](#) (bénéficiaires ou demandeurs de l'APA)
- **7 dossiers d'obligation alimentaire** – L'obligation alimentaire, qui peut prendre la forme d'un versement de pension alimentaire, est l'obligation légale de fournir à un membre de sa famille dans le besoin et qui n'est pas en mesure d'assurer sa subsistance l'aide matérielle indispensable pour vivre. Son montant varie en fonction des ressources de celui qui la verse et des besoins du demandeur.
- **4 demandes d'aide sociale à l'hébergement** – Cette aide est une prise en charge financière du Conseil Départemental et concerne les personnes âgées ou handicapées placées en maisons de retraite ou foyers.
- **3 demandes d'allocation personnalisée d'autonomie** – Cette allocation est versée par le Conseil Départemental et concerne les personnes de plus de 60 ans résidant à domicile ou en établissement et permet de bénéficier des aides nécessaires à l'accomplissement des actes de la vie courante.
- **3 Orientations vers un établissement médico-social (ESMS) enfants/adultes**
Cette orientation de la MDPH peut être proposée aux adultes ou aux enfants en situation de handicap suivant leurs besoins.
- **1 demande de reconnaissance travailleur handicapé** – La reconnaissance de la qualité « travailleur handicapé » est l'attribution par la MDPH à une personne handicapée d'un statut particulier qui ouvre droit à un certain nombre d'avantages tant pour la personne handicapée qui travaille que pour l'entreprise qui l'emploie.
- **1 demandes d'allocation adulte handicapé** – Cette allocation est versée par la CAF ou par la MSA aux personnes atteintes d'un handicap ou d'une maladie chronique ou invalidante.
- **1 demande de prestation de compensation du handicap** – C'est une aide financière qui permet de compenser la perte d'autonomie des personnes handicapées dans leur vie quotidienne, y compris dans leur vie sociale. Elle est versée par le conseil départemental.

- AIDES SOCIALES FACULTATIVES -

ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES

A/ Aides financières : Au cours des douze derniers mois, les membres du CCAS ont étudié 11 demandes d'aides financières, 9 ont été accordées pour un montant total de 2 117.37 €. Ces demandes correspondaient à ; deux réparations de véhicule pour 550.00 €, un trop perçu France travail pour 300.00 €, trois aides financières pour des factures énergie pour un montant de 787.37 €, un BAFA pour 100.00 € et une aide financière pour frais médicaux de 380.00 €.

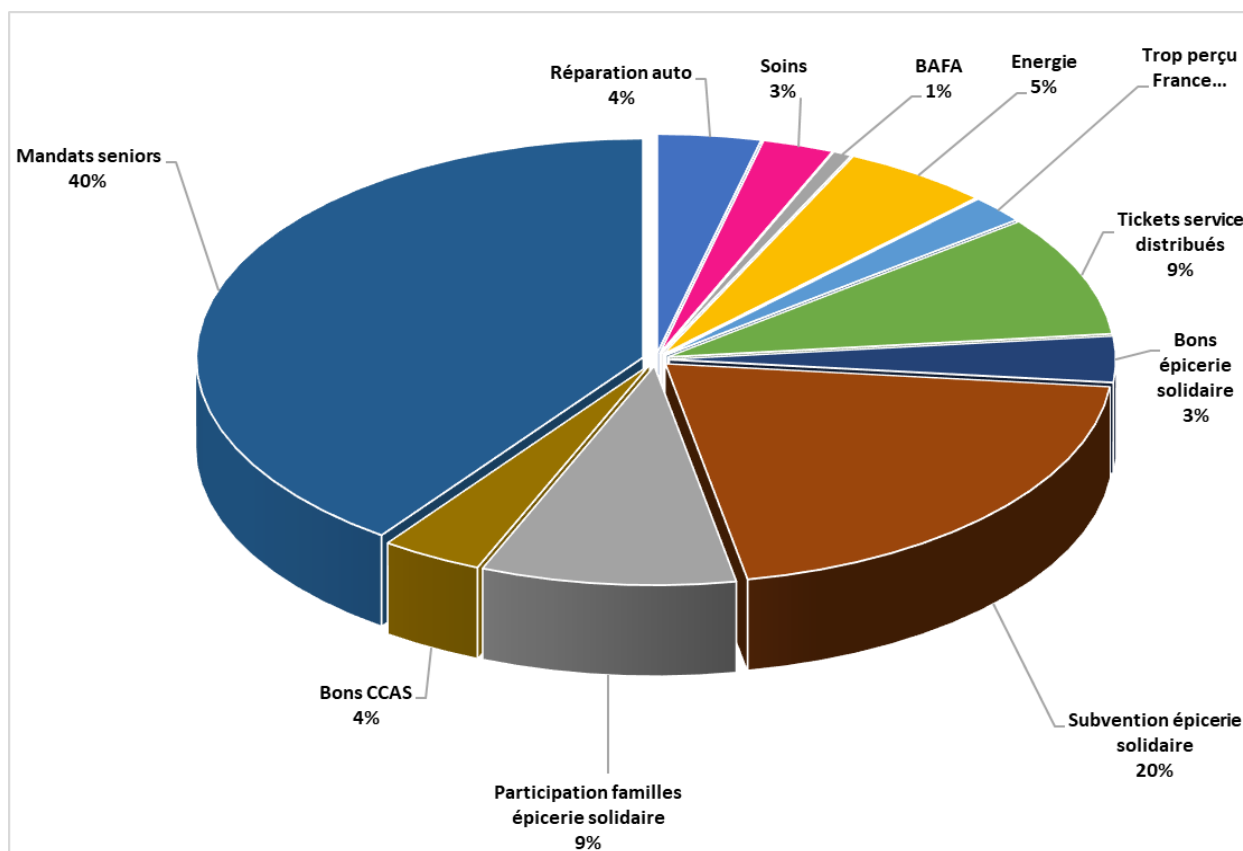
13 familles ont bénéficié des aides bons CCAS attribuées pour le centre de loisirs pour un montant total de 540.00 €, 9 familles ont bénéficié des tickets services pour un total de 1 312.00 € et 10 familles de bons alimentaires à l'épicerie solidaire pour un total de 496.00 €.

Les mandats seniors représentent 5 895.00 €.

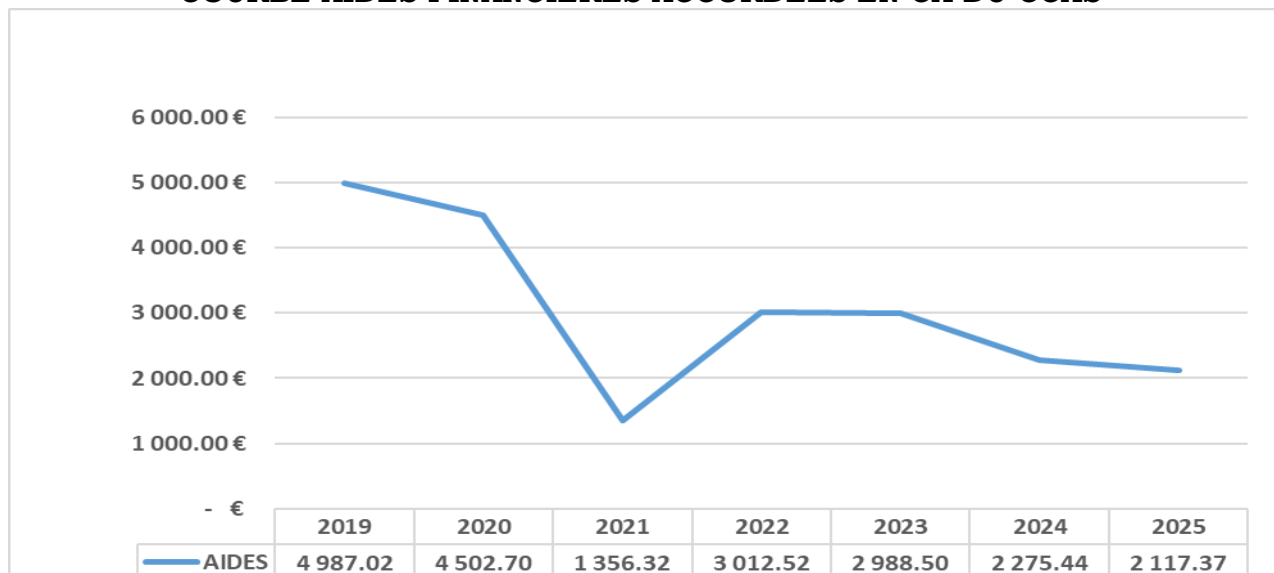
Subvention épicerie solidaire : 3 000.00 € et participation familles 1 355.00 €.

Soit un total de 14 715.37 €.

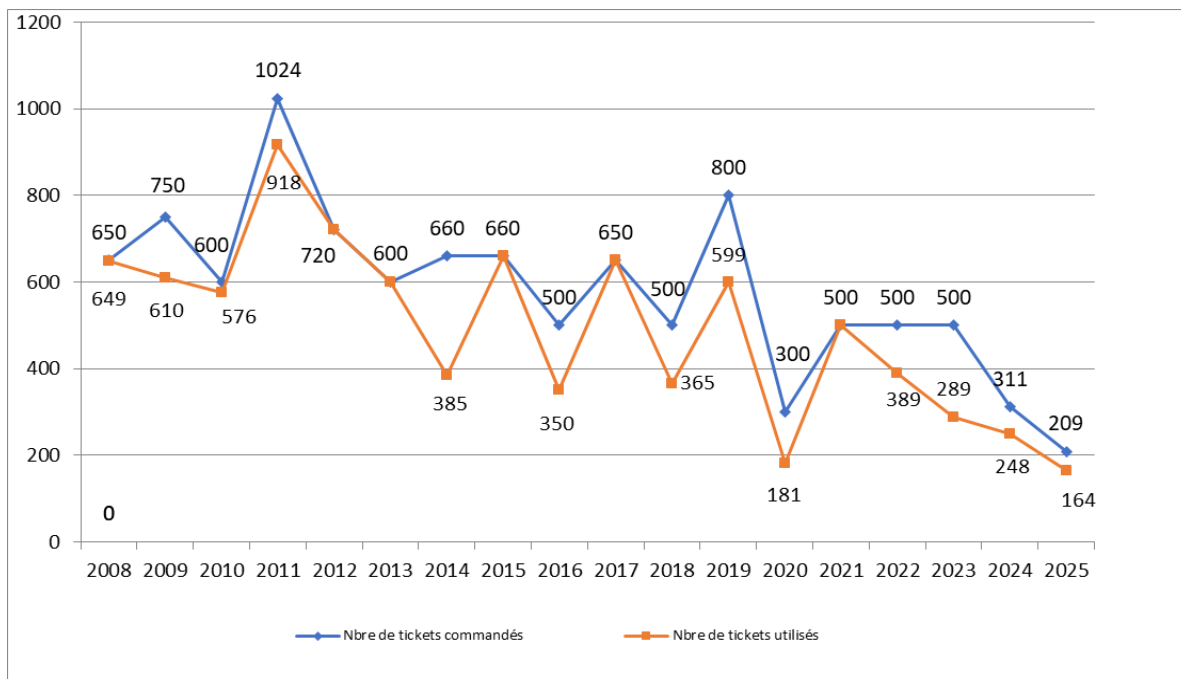
REPARTITION DES AIDES



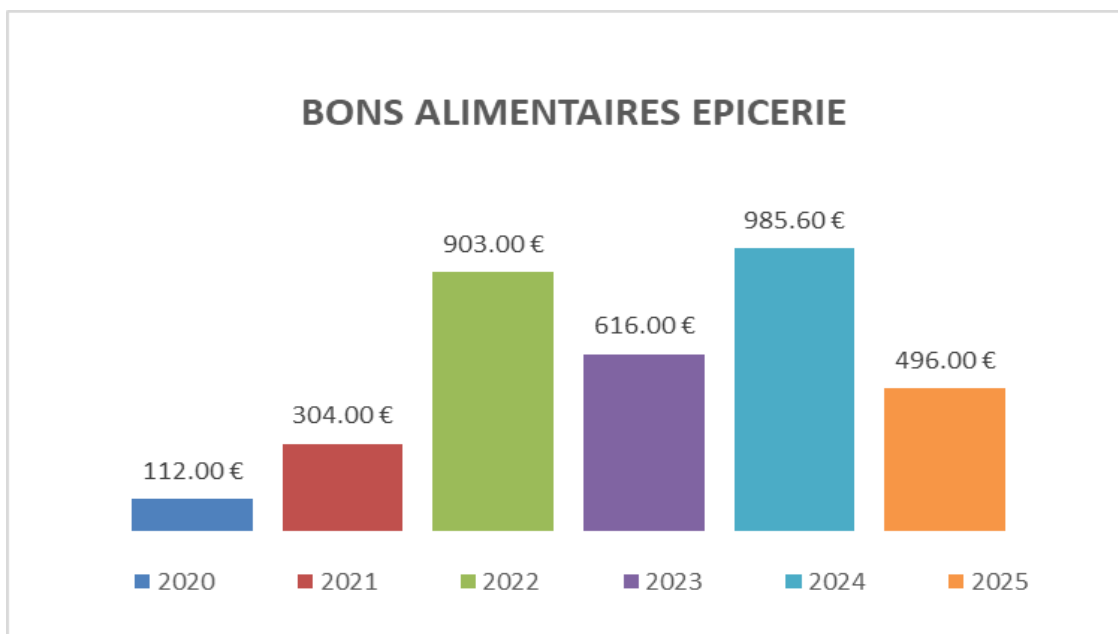
COURBE AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN CA DU CCAS



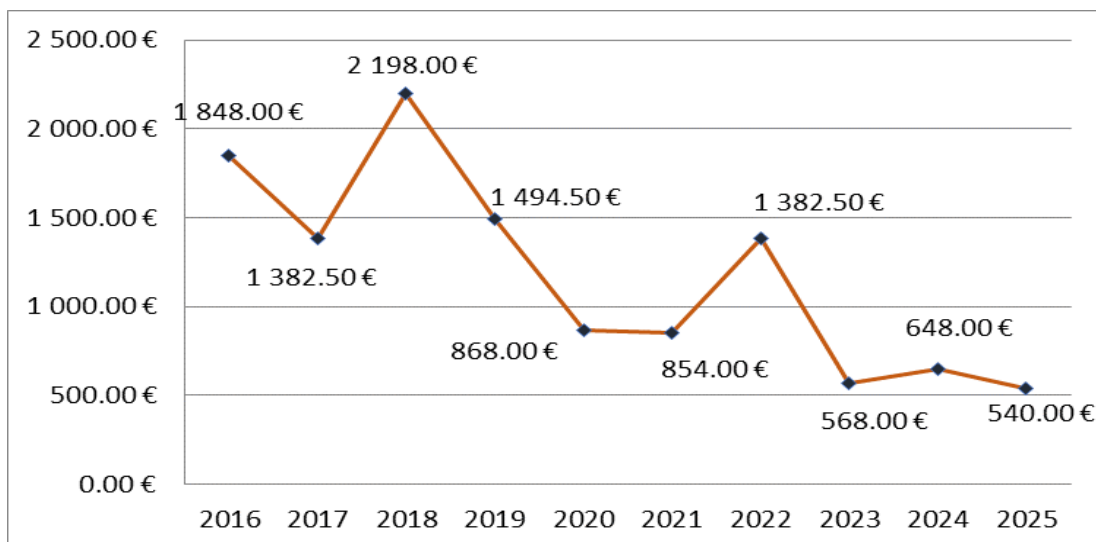
TICKETS SERVICE



TICKETS ALIMENTAIRES ÉPICERIE SOLIDAIRE



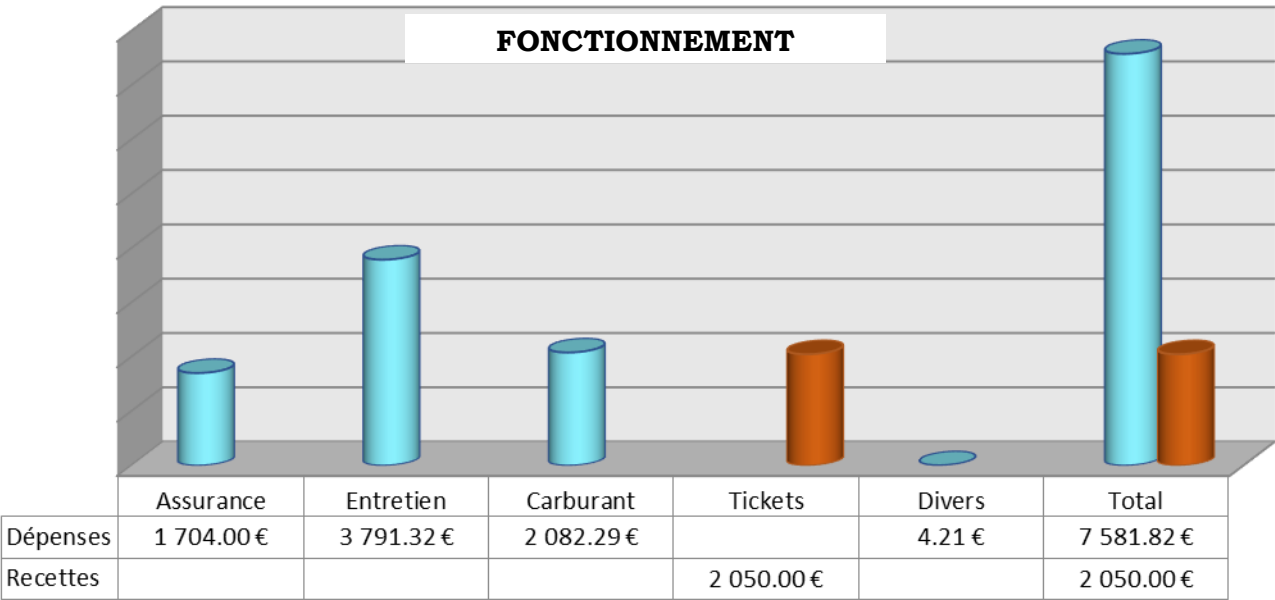
BONS CCAS



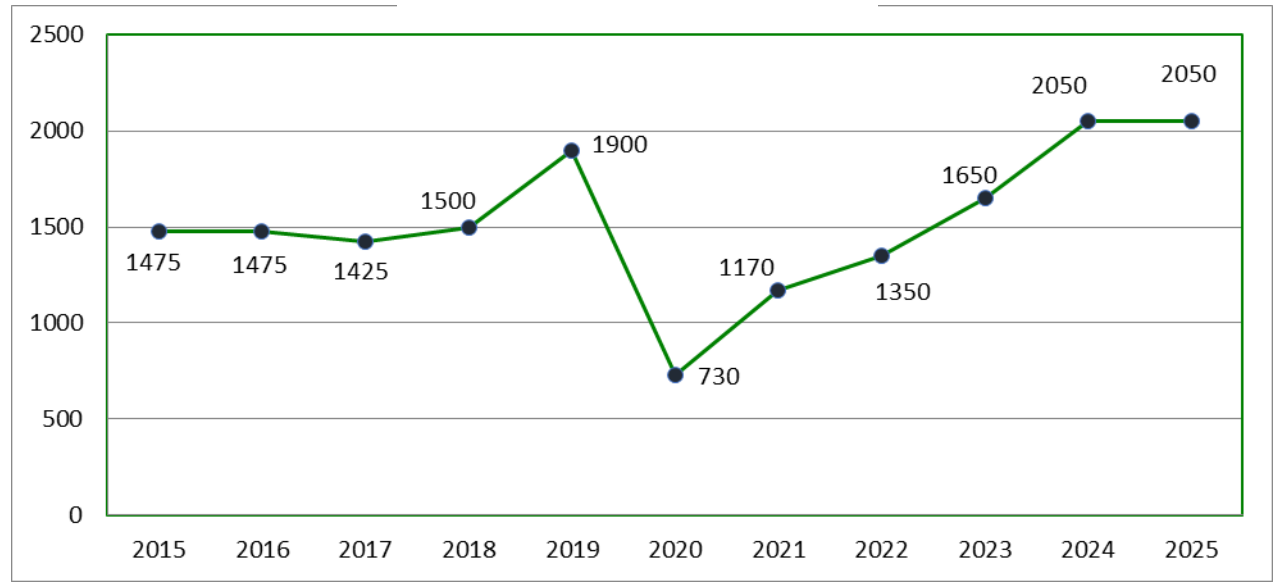
Les familles doivent présenter le justificatif de leur quotient familial qui doit être inférieur à 700.
Le CCAS rembourse 2.00 € par jour et par enfant dans la limite de 40 jours par an.

B/ Navette :

FONCTIONNEMENT



TICKETS VENDUS



C/ Accueil des personnes sans domicile fixe : Le CCAS dispose d'un local pour les personnes sans-abris répertorié depuis 2009 au SAMU SOCIAL (115). En 2025 nous avons accueilli 6 personnes pour 29 nuits d'hébergement.

D/ Fichier personnes isolées et Chaîne d'entraide : Depuis 2004, les communes ont pour obligation de tenir un fichier des personnes vulnérables (à domicile). L'objet exclusif de ce fichier est de permettre, en cas de déclenchement du plan canicule ou grand froid, un contact périodique avec les personnes qui y figurent, afin de leur apporter les conseils et assistance dont ils ont besoin.

La tenue de ce fichier municipal est basée sur le volontariat des personnes âgées ou handicapées qui doivent en faire la demande. Elles peuvent y être inscrites à la demande d'un tiers (parents, professionnels de santé, services sociaux ou associations) à condition que ces personnes en soient informées et ne s'y opposent pas. 92 personnes sont inscrites.

E/ Chaîne d'entraide : Durant le deuxième confinement, le CCAS a mis en place un réseau d'entraide à destination des seniors et personnes vulnérables, 8 bénévoles participent à cette action et suivent 20 personnes.

F/ Logement d'urgence : le CCAS dispose d'un logement d'urgence situé au-dessus de la poste du Bourg exploité depuis 2009. Deux personnes ont été relogée en 2025, sur un total de 5 mois.

G/ Ateliers : L'année 2025 a été marquée par une programmation riche et diversifiée centrée sur **le lien social, la prévention santé, l'inclusion, la solidarité et le bien-être des seniors**. Les actions proposées ont rencontré une forte adhésion des usagers et ont permis de renforcer les partenariats existants tout en développant de nouvelles collaborations.

Janvier – Février : Ateliers mémoire – CARSAT Prévention Santé

Du 8 janvier au 5 février 2025 – cycle de 5 séances

Ces ateliers avaient pour objectif de travailler la mémoire tout en prenant plaisir, à travers des exercices ludiques et accessibles. L'atelier a rencontré un vif succès. Les retours ont été très positifs, soulignant l'intérêt des contenus proposés et la convivialité du groupe.

Février – Mars : Ateliers estime de soi – UFOLEP / Atouts Prévention

Du 12 février au 5 mars 2025 – 4 séances

Ces ateliers ont permis d'aborder différentes thématiques liées à l'estime de soi et au vieillissement : Comprendre la notion d'estime de soi, le lien entre estime de soi et vieillissement, la relation aux autres, entretenir et créer des liens qui font du bien, initiation aux méthodes de relaxation.

L'atelier a affiché complet Les retours ont été excellents. Ces temps d'échange ont permis de libérer la parole autour du vieillissement, dans un cadre bienveillant et sécurisant.

Mars – Mai : Ateliers « Aider les aidants – Lieu ressources en partenariat avec la Filière Personnes Âgées

Du 31 mars au 26 mai – 7 dates

Ces ateliers étaient destinés aux aidants et ont proposé l'intervention de différents professionnels : Psychologue, Assistante sociale, Ergothérapeute, Praticien du bien-être.

Les ateliers ont été appréciés par la petite dizaine de participants. Même s'il n'est pas toujours évident d'accepter de faire la démarche en tant qu'aidant et de prendre du temps pour soi, le bilan reste positif, tant sur le plan de l'écoute que du soutien apporté.

Mars – Juin : Projet CCAS « Tous différents, tous capables »

Ensemble d'actions visant à renforcer l'inclusion et la valorisation des différences, en partenariat avec le Pôle Enfance Jeunesse, l'IEM et le Comité Départemental Handisport de la Loire

26 mars 2025 Ateliers sensoriels ; explorer les sens à travers des activités à thématiques sensorielles spécifiques.

2 avril 2025 : Atelier de sensibilisation à la langue des signes, mêlant apprentissage et lecture de contes.

Spectacle inclusif de fin d'année du PEJ : Les seniors ont pleinement participé au spectacle du PEJ, 10 participants mobilisés sur scène et coulisses pour rejouer des scènes de vieilles publicités. La Maison du Parc avait organisé une dizaine de séances de théâtre pour préparer les participants Une fresque collective, réalisée par le PEJ, le CCAS et l'IEM, a été installée dans le hall de la salle de spectacle l'escal

L'atelier peinture a également contribué au projet en réalisant des tableaux sur le thème du spectacle.

Ce projet a donné lieu à de très belles expériences humaines, riches en échanges et en émotions.

Mars 2025 : Café / Lecture – Partenariat avec la bibliothèque

18 mars 2025 – Printemps des Poètes

Un moment d'échange convivial avec l'intervention des collègues de la bibliothèque.

Octobre – Décembre 2025 : Ateliers numériques – Partenariat CCFE

8 séances – thème : « Dans un monde toujours plus connecté, prenons le temps de parler du numérique »

Temps d'échanges, conseils et accompagnement personnalisé

Conférence le 17 décembre 2025 sur la cybersécurité, avec informations, échanges et conseils pratiques

Septembre – Décembre : Programme santé – Association Une Idée de Partage

Actions menées autour du maintien du lien social, de la prévention santé et de l'accompagnement individualisé. Ateliers animés par une praticienne et formatrice en soins et santé (toucher relationnel) et un infirmier responsable prévention et éducation à la santé.

Contenus des séances : Automassage ; Bases de sophrologie ; Réflexologie plantaire ; Aromathérapie ; Préparation d'infusions et thés ; Hydrothérapie

Ces actions ont été très appréciées par les participants. Une relation de confiance s'est établie, permettant de faciliter la parole des usagers et de travailler sur des situations telles que la rupture de soins, avec un accompagnement vers le circuit de soins lorsque cela était nécessaire.

Septembre – Novembre 2025 : Ateliers Activités Physiques Adaptées (APA)

Ateliers proposés par la CARSAT / Atouts Prévention et animés par SIEL Bleu, très appréciés pour leurs bienfaits physiques et la dynamique de groupe.

Octobre 2025 : Forum de la santé – Feurs

Les seniors ont eu la possibilité de se rendre au forum de la santé de Feurs, réunissant de nombreux acteurs de la santé et de la prévention.

Une navette a été mise à disposition ; 5 seniors ont souhaité y participer.

Novembre 2025 : Atelier mobilité – Mobilité Club France

Atelier alliant théorie et pratique sur la route :

- 20 participants sur 20 pour la partie théorique
- 9 participants sur 9 pour la pratique sur route

La mise en situation concrète a été très appréciée. Les formateurs ont apporté des conseils personnalisés, notamment sur l'utilisation des boîtes automatiques et l'orientation vers des solutions adaptées.

ACTIONS FESTIVES, SOLIDAIRES ET TEMPS FORTS 2025

Pique-nique géant – 25 juin 2025

Moment festif rassemblant habitants et usagers de la Maison du Parc autour d'un repas partagé en plein air, avec jeux, stand gonflable et atelier d'art floral.

Fête du jardin partagé – 3 septembre 2025

Cette journée a mis en valeur le travail collectif réalisé tout au long de l'année par les jardiniers, tout en renforçant les liens sociaux et en faisant découvrir le jardin aux habitants, à travers différentes activités et temps conviviaux.

Octobre Rose

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, diverses actions et animations ont été proposées pour informer et soutenir cette cause importante :

- Stand de sensibilisation
- Flash mob réalisé par les ateliers couture, mobilisant les participants autour d'un moment collectif et solidaire

Semaine Bleue – du 6 au 12 octobre

Animations dédiées à la valorisation des seniors et au lien social, autour de trois axes :

1. Bien-être et soin de soi : en partenariat avec l'institut Rêve de Beauté de Veauche, deux ateliers ont été proposés les 7 et 8 octobre.
2. Convivialité : moment ludique autour des jeux de société pour favoriser les échanges.
3. Alimentation et partage : en collaboration avec l'équipe de cuisine, proposition de repas à thème tout au long de la semaine.

Soirée bénévoles – 4 novembre

Temps de remerciement et de convivialité visant à valoriser l'engagement des bénévoles de la Maison du Parc, essentiels au dynamisme des actions menées.

Troc mon jouet – du 17 novembre au 24 décembre

Action solidaire et environnementale favorisant le réemploi et le partage :

- Collecte des jouets en novembre
- Troc en décembre, période des fêtes

Semaine de la soupe à 1 euro - De novembre à mars

Action solidaire préparée par l'équipe de cuisine, favorisant l'accès à une alimentation chaude et le lien social.

Distribution des prestations seniors – 4, 5 et 6 décembre

Sorties culturelles et mobilité – 4 novembre 2025

Une navette a été mise à disposition pour permettre à 8 seniors sur 8 de participer à un spectacle gratuit sur la commune de La Grand-Croix, intitulé « Mon âge, mes envies », très apprécié par les participants.

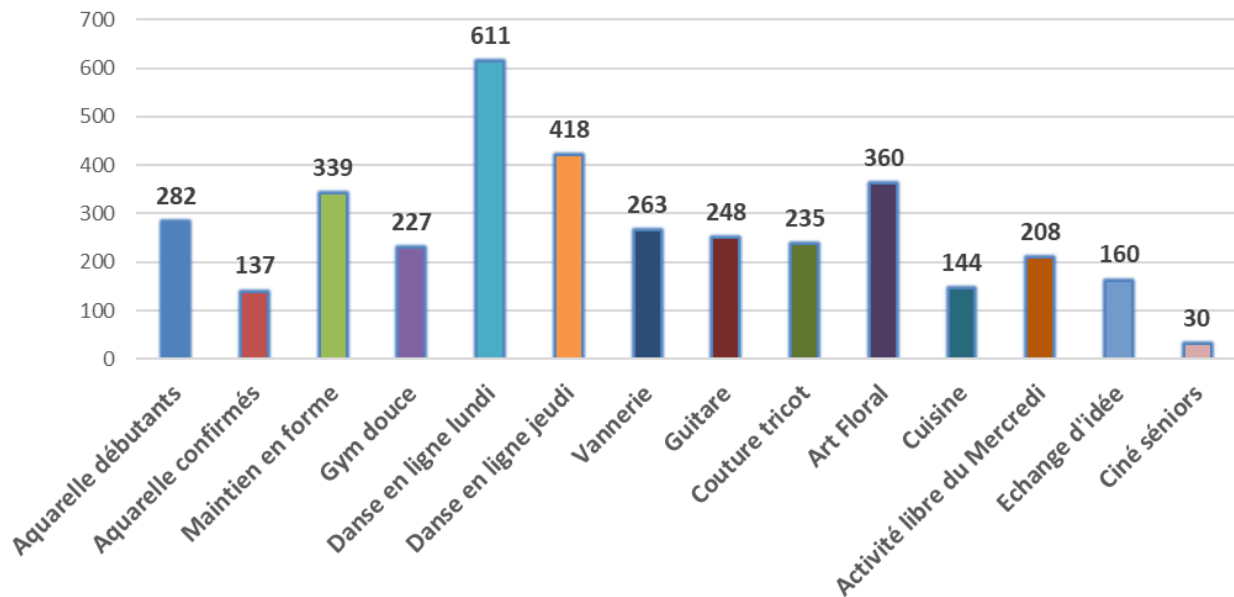
Ateliers réguliers – Maison du Parc

Les ateliers hebdomadaires encadrés par les bénévoles se sont poursuivis tout au long de l'année.

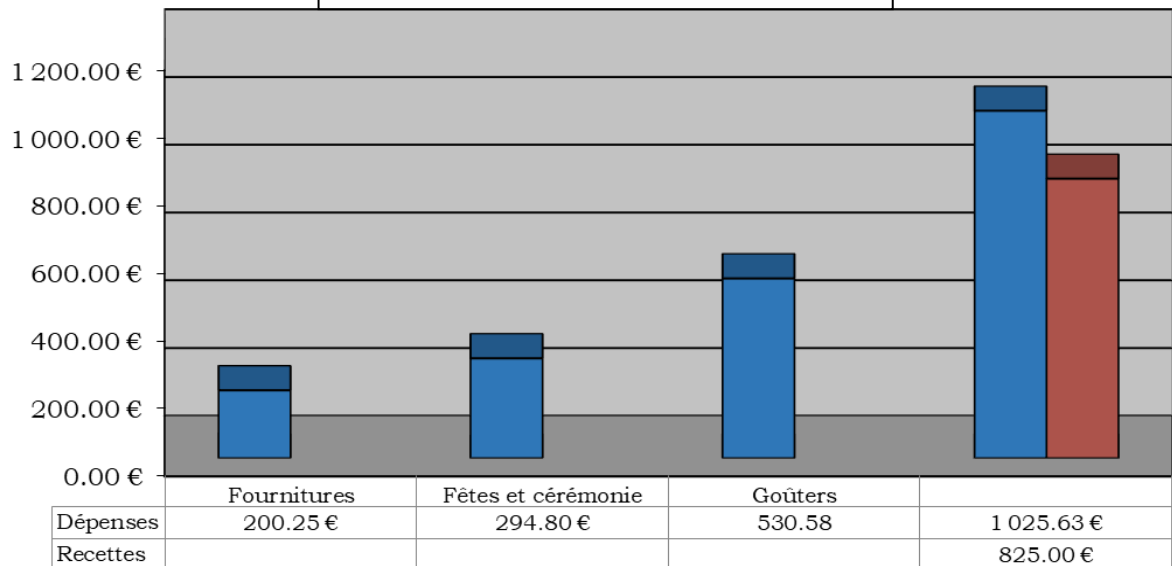
Développement des partenariats

Création d'un partenariat avec le cinéma Le Colisée de Saint-Galmier, en direction des seniors Veauchois, afin de favoriser l'accès à la culture et de renforcer le lien social.

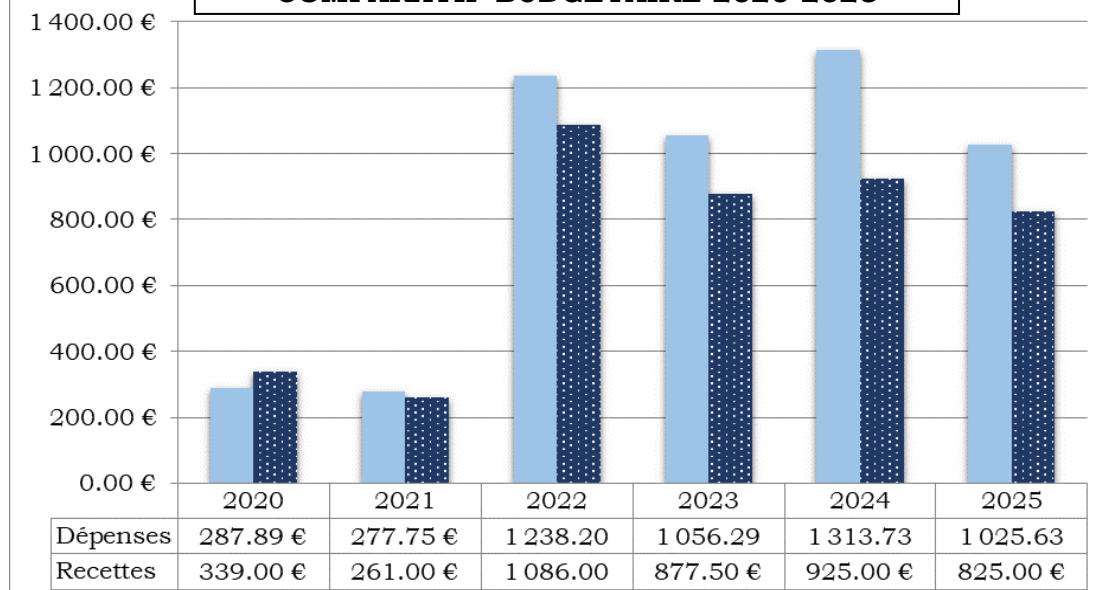
RÉPARTITION SUR L'ANNÉE ATELIERS HEBDOMADAIRES / TOTAL 3632



BUDGET DE FONCTIONNEMENT



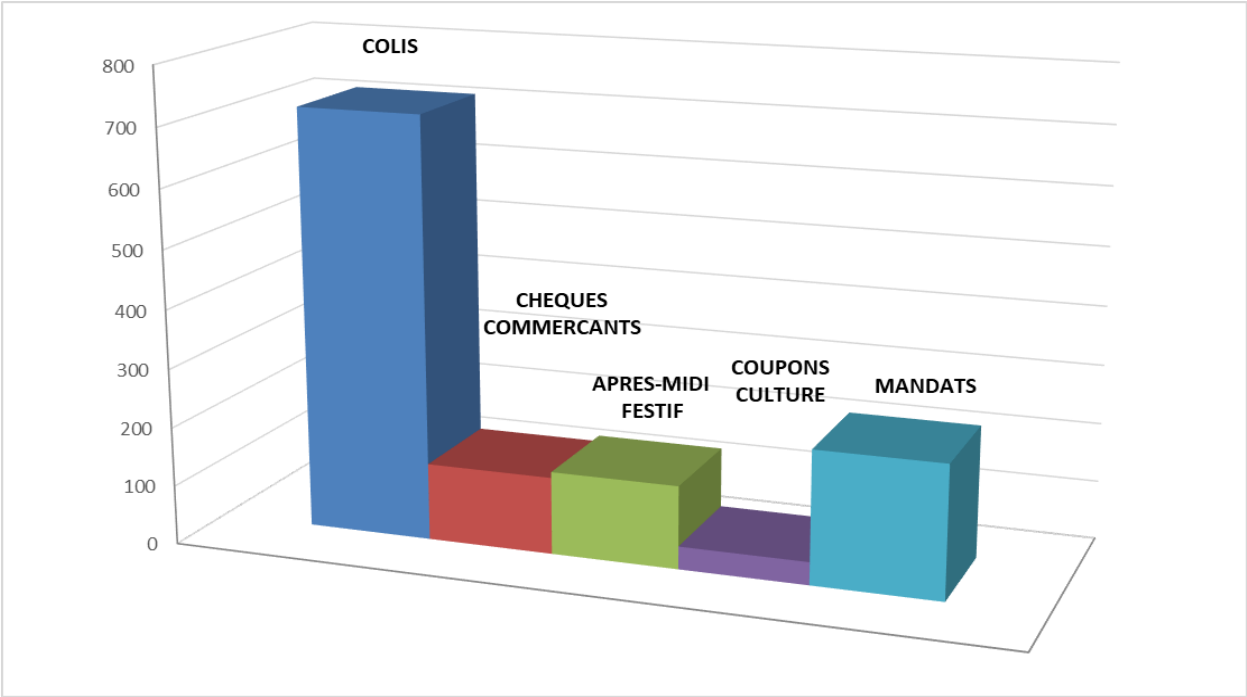
COMPARATIF BUDGÉTAIRE 2020-2025



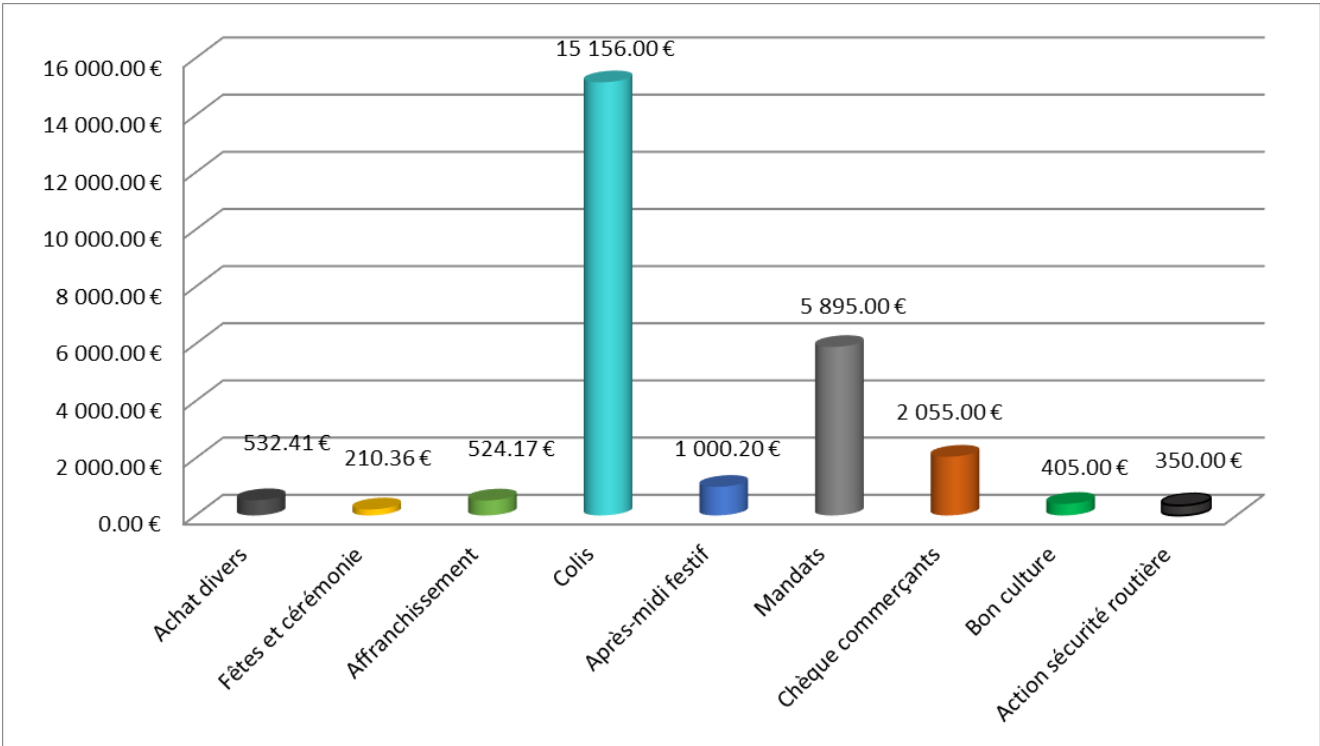
H/ Les seniors : Pour l'année 2025, 1 123 personnes ont répondu aux courriers.

- 717 colis attribués ; 323 colis couples, 394 colis personnes seules (1140 personnes)
- 39 personnes ont choisi le coupon culture
- 141 personnes ont assisté au goûter-spectacle
- 226 personnes ont pris le chèque cadeau commerçants
- 131 personnes ont eu droit au mandat

REPARTITION DES PRESTATIONS

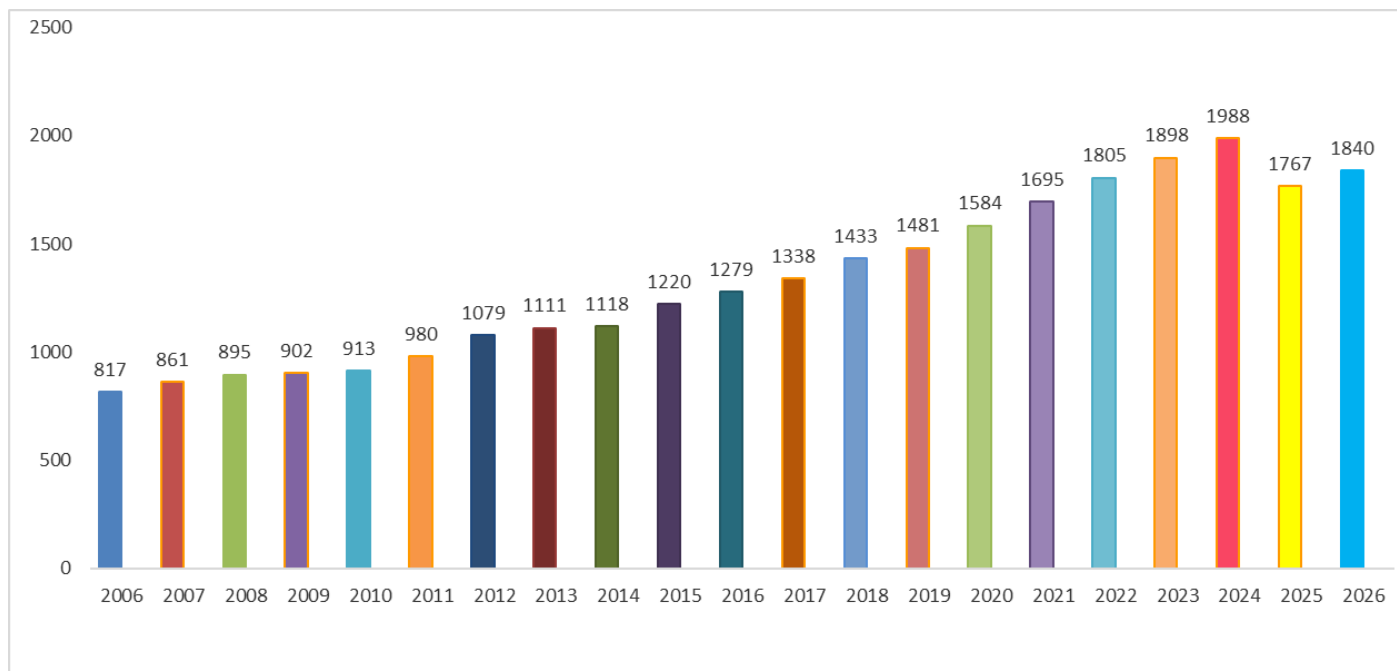


FONCTIONNEMENT

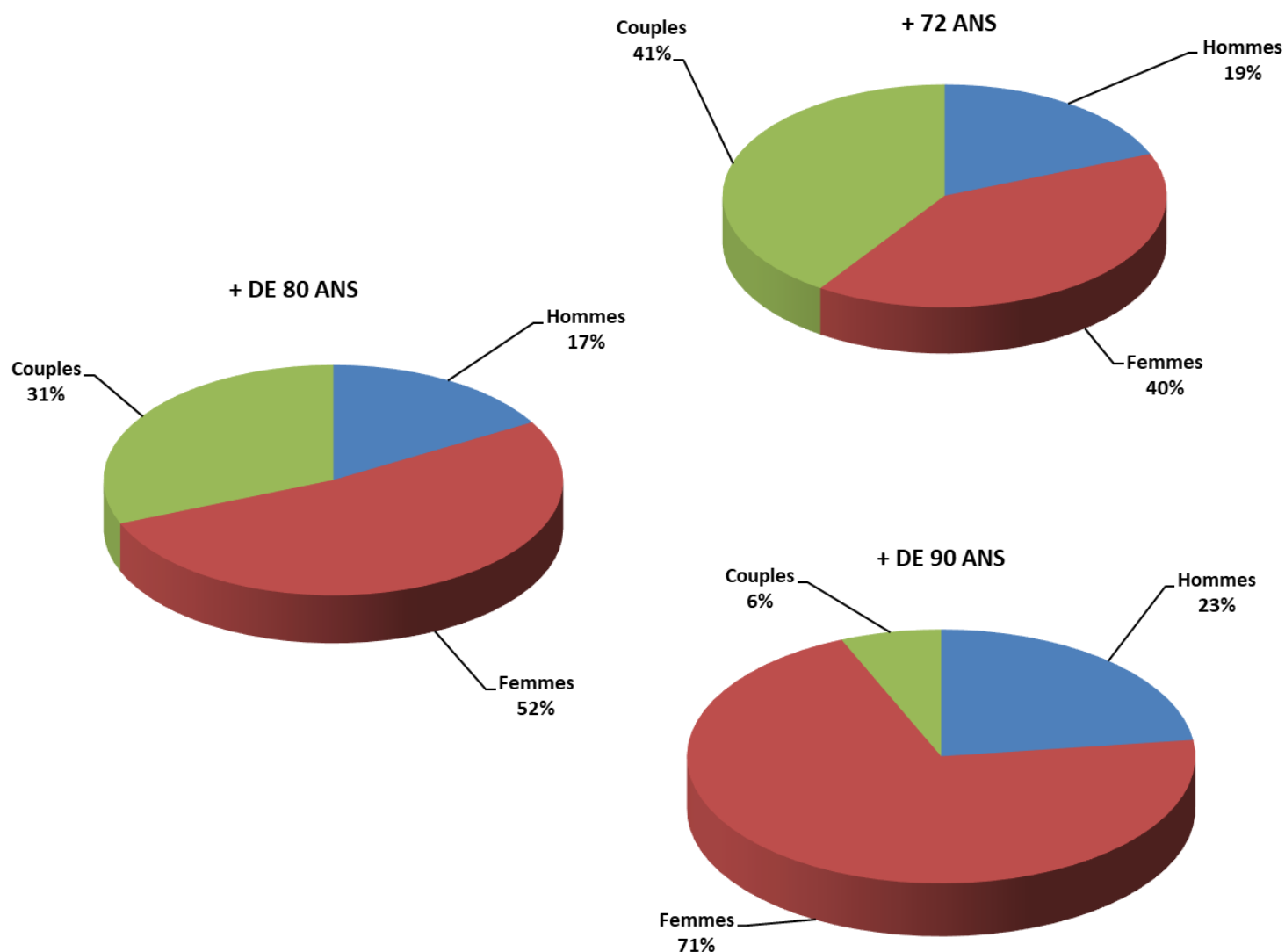


TOTAL 26 128.14 €

EVOLUTION SENIORS

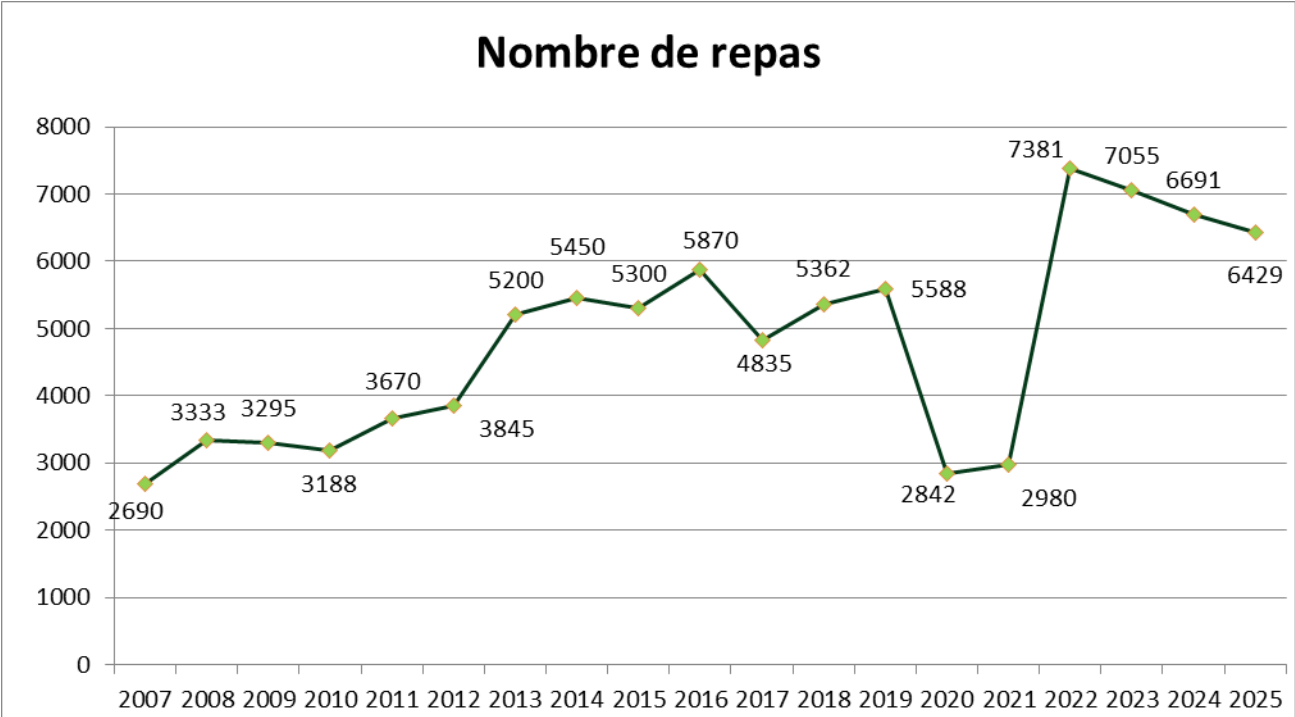
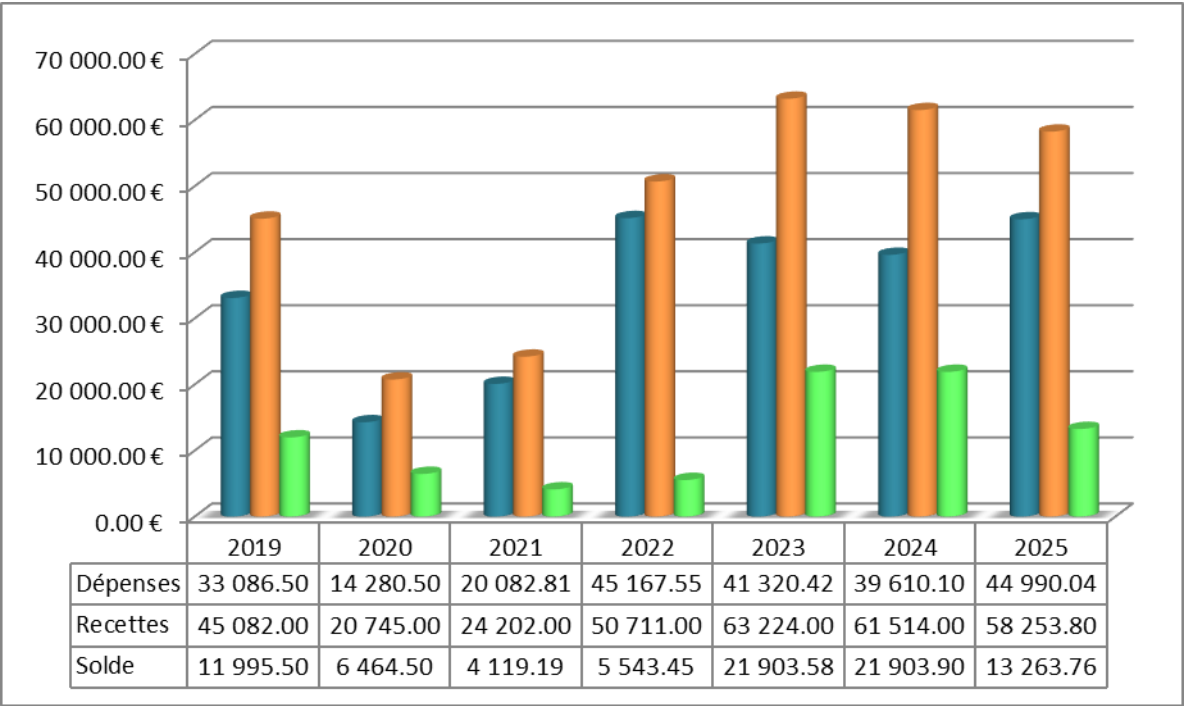


Age	Hommes	Femmes	Couples	Foyers	Total
72	247	531	531	1309	1840
80	87	273	163	523	686
90	25	77	7	109	116

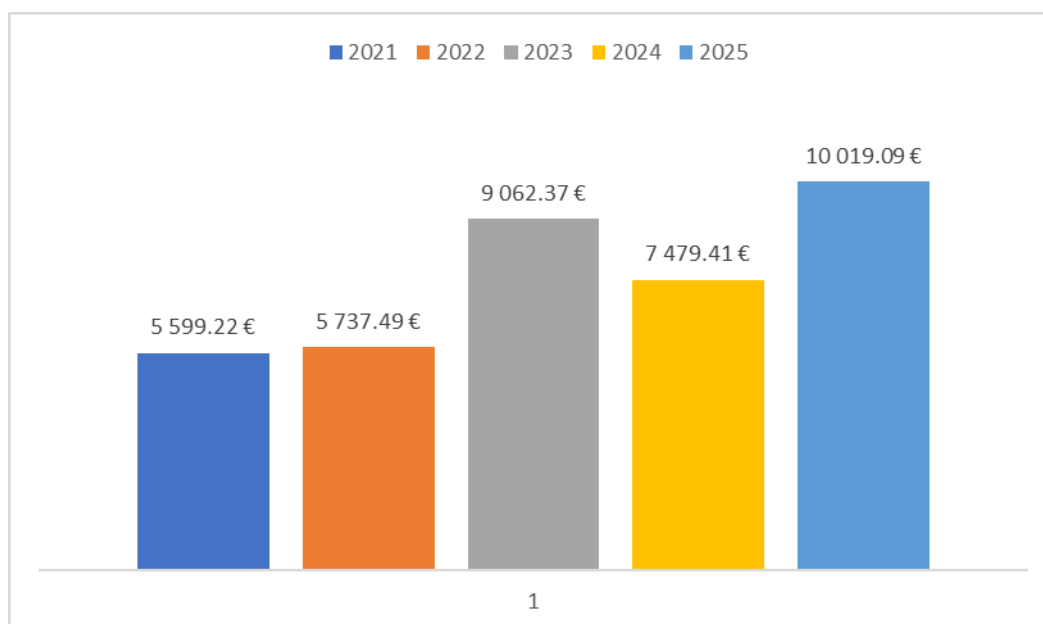
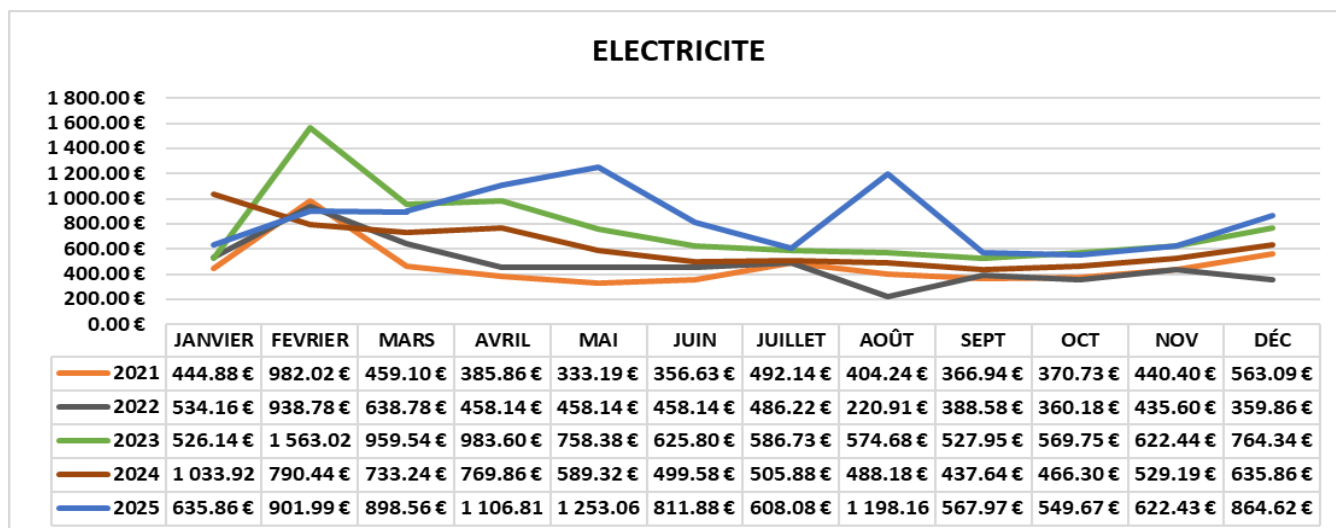
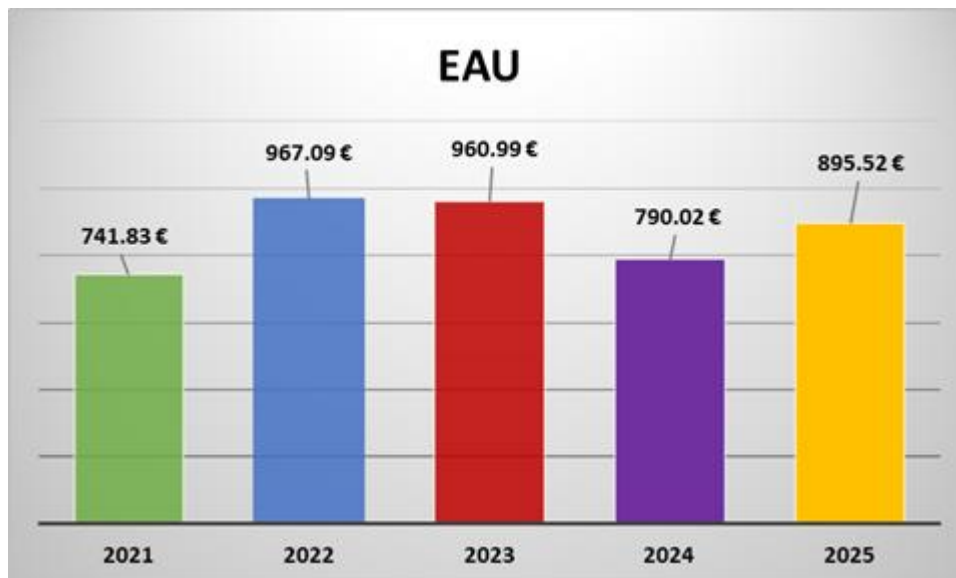


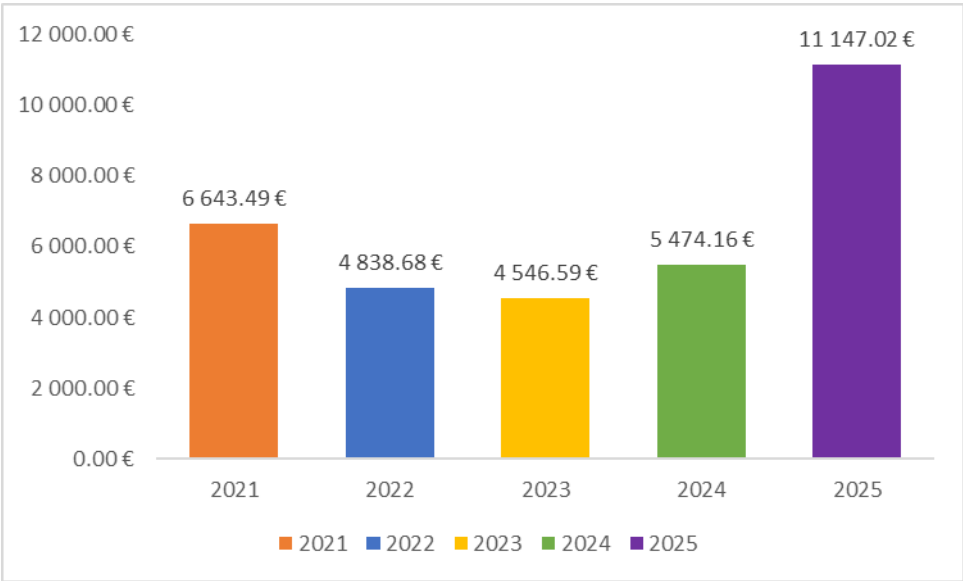
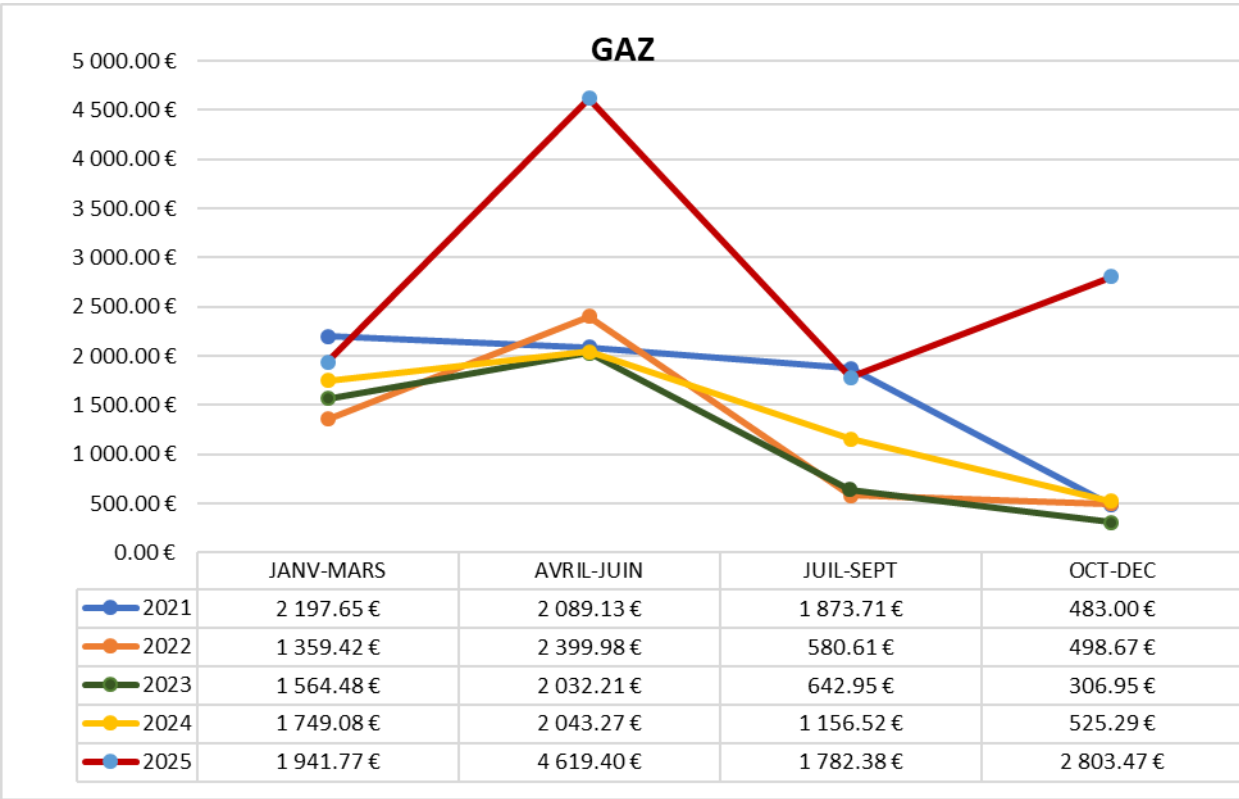
I/ Restaurant : L'espace restauration est ouvert tous les midis du lundi au vendredi.

COMPARATIF DEPENSES/RECETTES HORS FRAIS DE PERSONNEL



MAISON DU PARC - BILAN CONSOMMATION ENERGIE





PARTIE 2 : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Le budget du CCAS doit répondre au mieux aux préoccupations de la population tout en intégrant les contraintes liées aux contexte économique difficile.

1. Le Budget

1/ Les recettes de fonctionnement du CCAS sont constituées de :

- ✓ Le résultat reporté
- ✓ La subvention commune
- ✓ Les dotations et participations locatives (département, CCFE)
- ✓ Les produits d'activité (repas, navette, ateliers)
- ✓ Le fond de compensation de la TVA
- ✓ Le revenu des immeubles (participation locative appartement d'urgence)
- ✓ Produits et remboursements divers
- ✓ Quêtes et dons

2/ Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :

- ✓ Les frais de fonctionnement de la Maison (ateliers, restaurant ...),
- ✓ Les diverses charges des véhicules,
- ✓ Les aides sociales facultatives,
- ✓ Les frais de fonctionnement des actions collectives,
- ✓ Les formations, les frais de personnel et charges sociales,
- ✓ La mise en place de nouveaux projets (ruches, développement durable...)
- ✓ Le maintien des actions déjà existantes

3/ Les recettes d'investissement proviennent :

- ✓ Du solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- ✓ Du fond de compensation de la TVA
- ✓ Des amortissements

4/ Les dépenses d'investissement portent sur :

- ✓ La réalisation de travaux, d'aménagement divers (changement volets, installation d'une porte, programme ruches...)
- ✓ L'acquisition de matériel, d'équipement (serre jardin)
- ✓ L'achat de mobilier
- ✓ L'achat de matériel de bureau et informatique

RETROSPECTIVE DU BUDGET

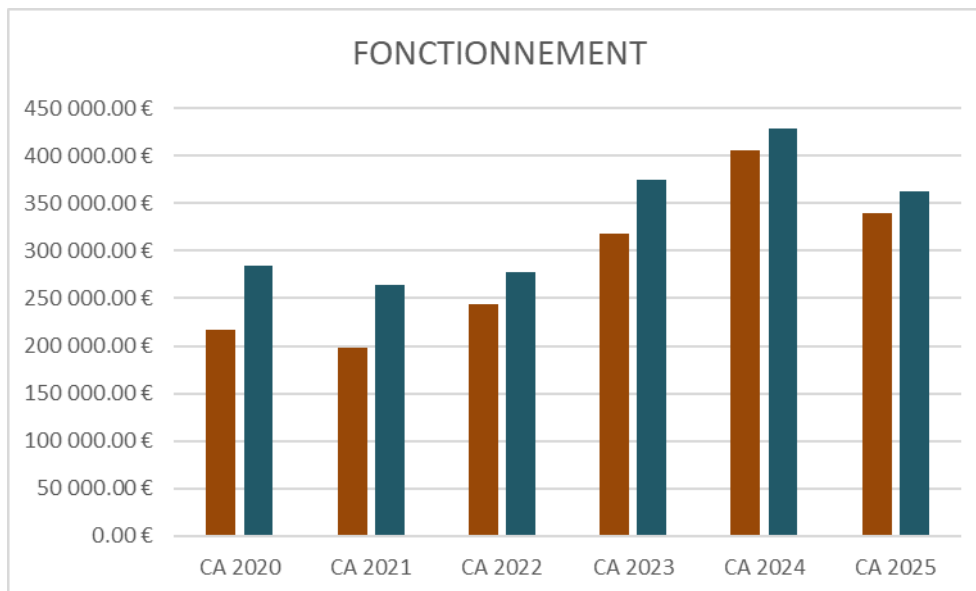
BUDGET PRIMITIF 2025

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	339 772.85 €	362 528.34 €
INVESTISSEMENT	44 860.02 €	61 885.76 €
TOTAL BUDGET	384 632.87 €	424 414.10 €

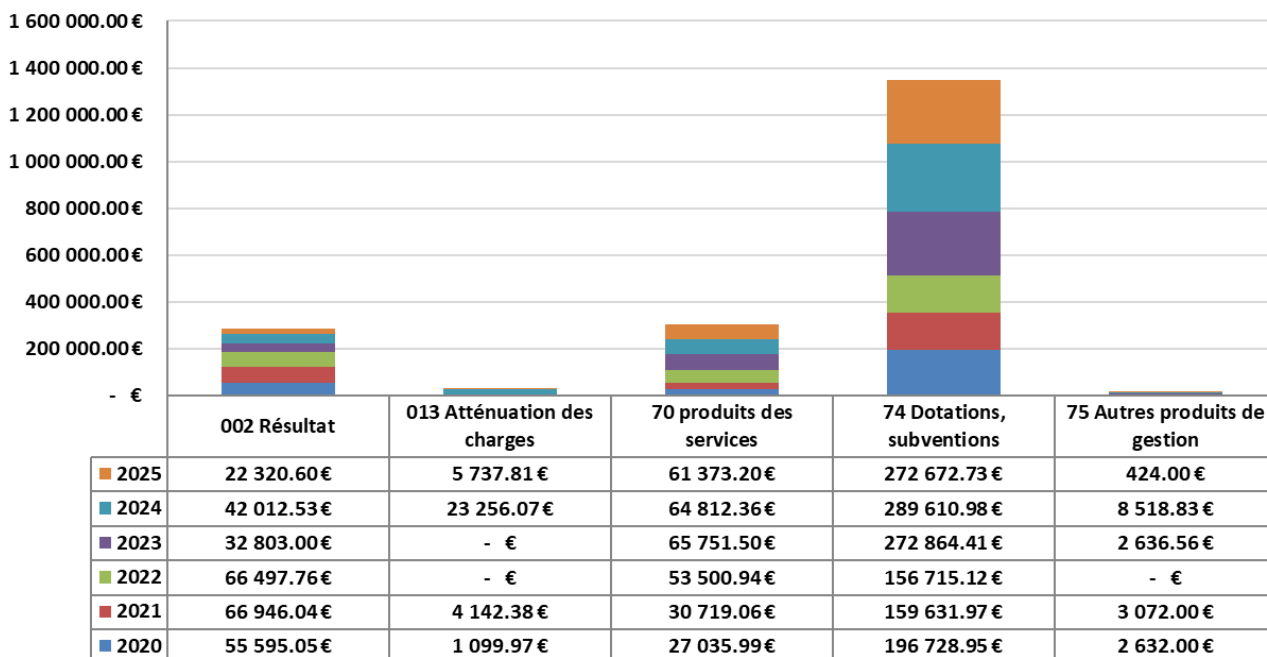
COMPTE ADMINISTRATIF 2020-2025

Section de fonctionnement

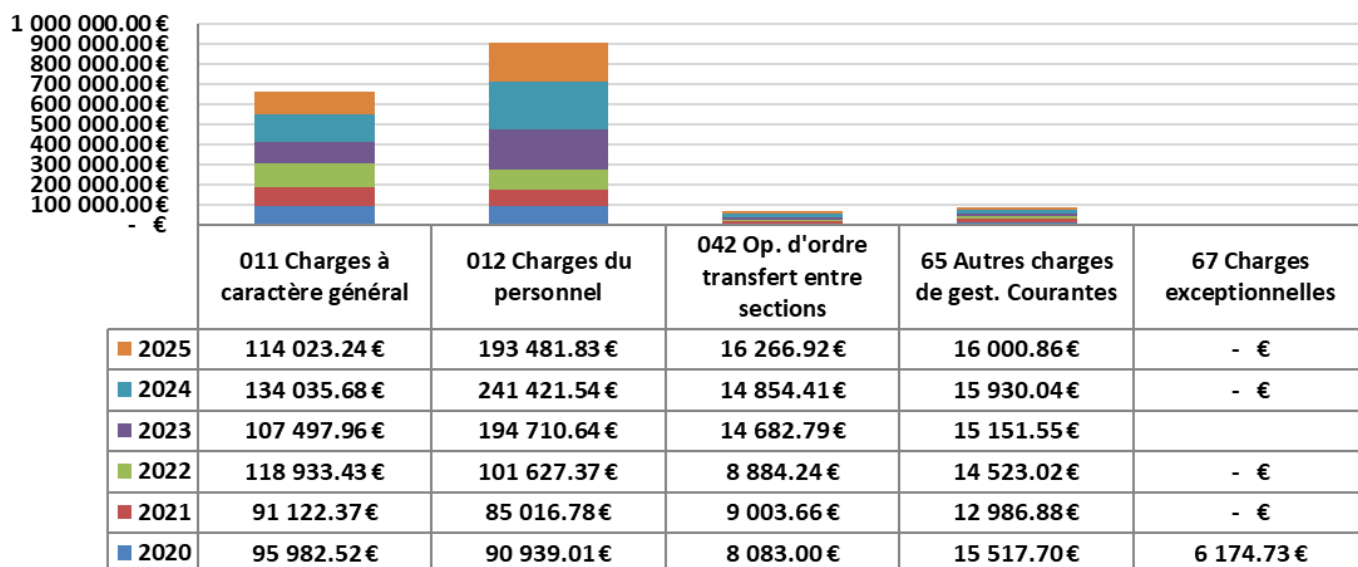
ANNEES	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
CA 2020	216 696.96 €	283 643.00 €	66 946.04 €
CA 2021	198 129.69 €	264 627.45 €	66 497.76 €
CA 2022	244 008.06 €	277 311.06 €	33 303.00 €
CA 2023	317 360.15 €	374 055.47 €	56 695.32 €
CA 2024	406 241.67 €	428 562.27 €	22 320.60 €
CA 2025	339 772.85 €	362 528.34 €	22 755.49 €



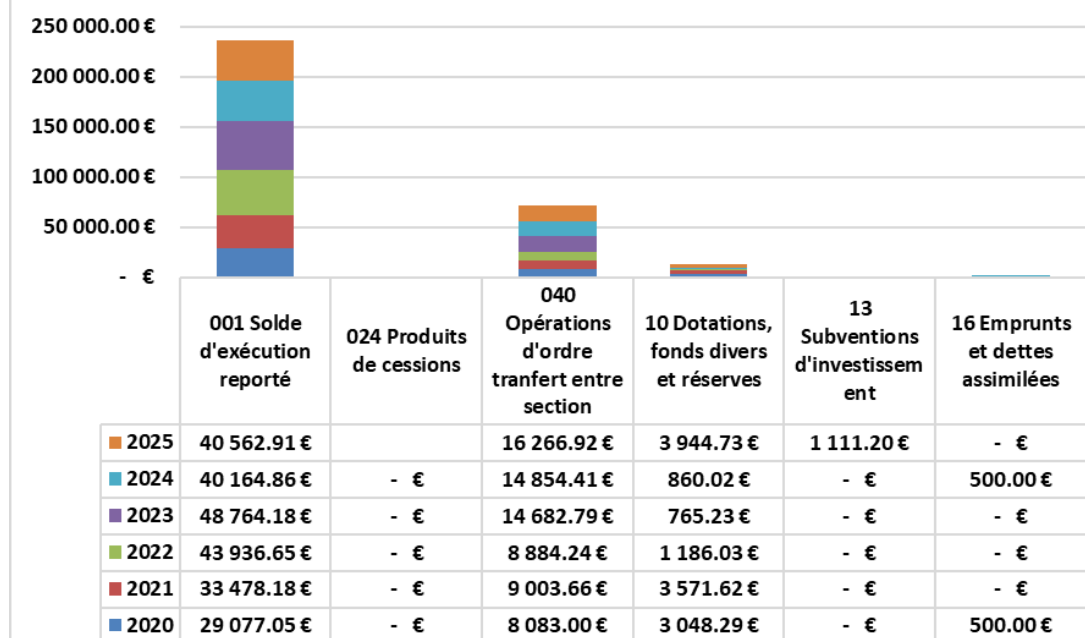
Fonctionnement : recettes



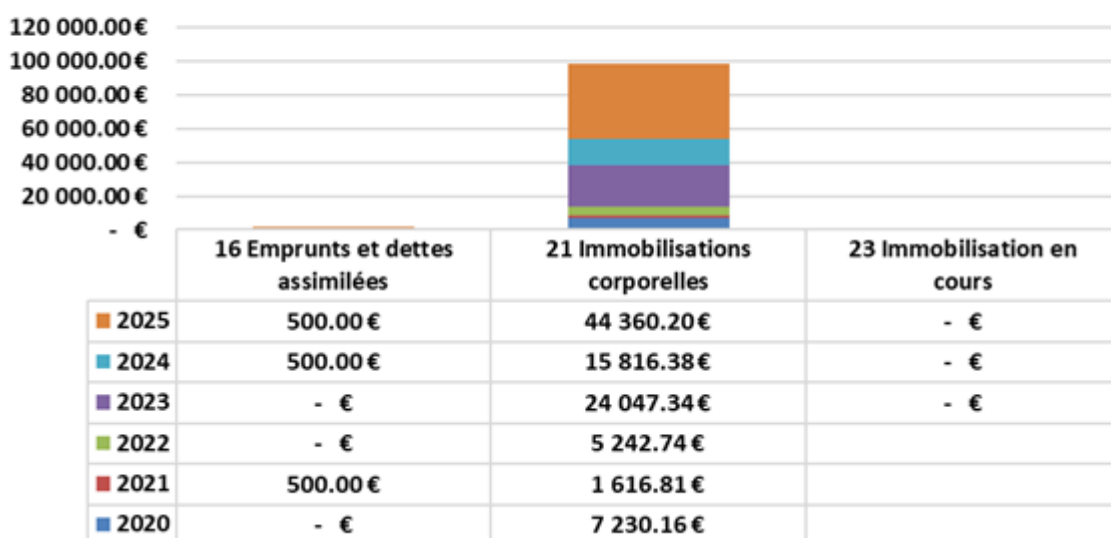
Fontionnement : dépenses



investissement : recettes



Investissement : dépenses

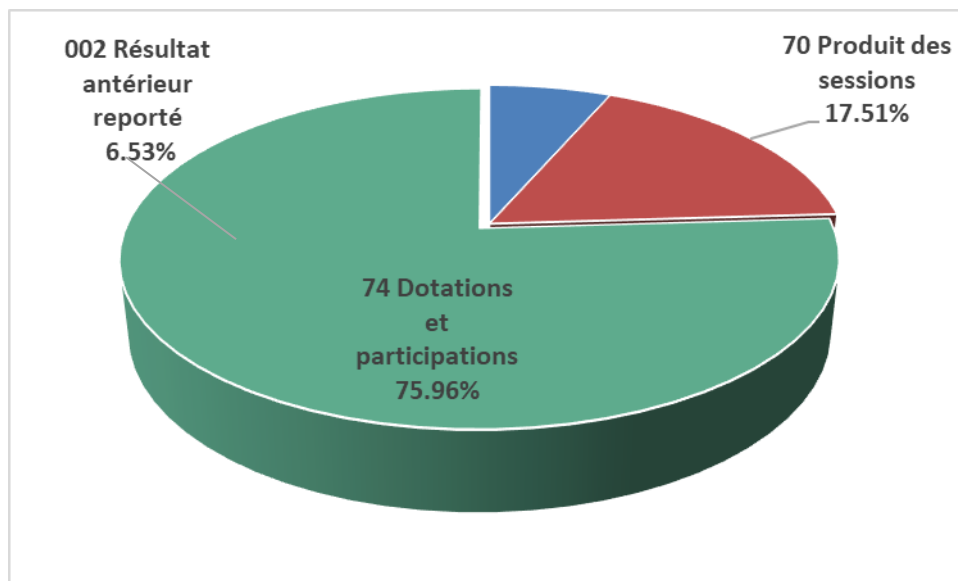


PERSPECTIVES 2026

Recettes de fonctionnement	348 366.47 €
Dépenses de fonctionnement	348 366.47 €
Recettes d'investissement	38 147.97 €
Dépenses d'investissement	38 147.97 €

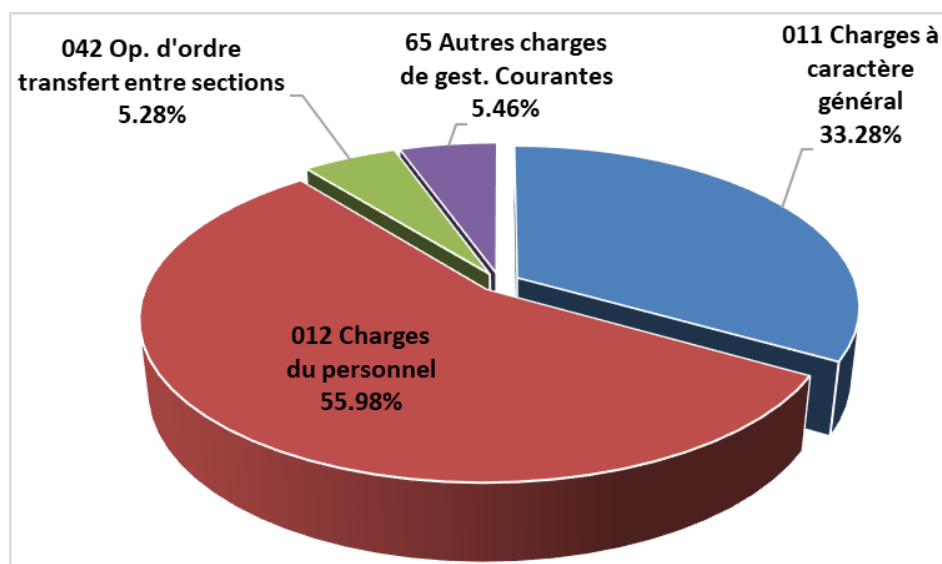
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 348 366.47 €

Comptes	Montant	%
002 Résultat antérieur reporté	22 755.49	6.53%
70 Produit des sessions	61 000.00	17.51%
74 Dotations et participations	264 610.98	75.96%



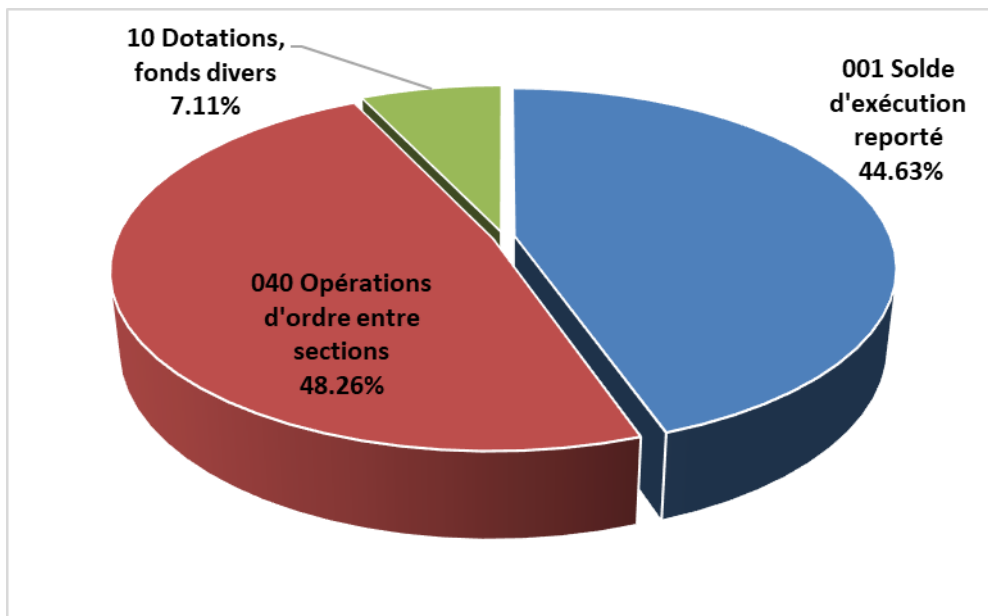
LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 348 366.47 €

Comptes	Montant	%
011 Charges à caractère général	115 920.00	33.28%
012 Charges du personnel	195 000.00	55.98%
042 Op. d'ordre transfert entre sections	18 409.20	5.28%
65 Autres charges de gestion Courantes	19 037.27	5.46%



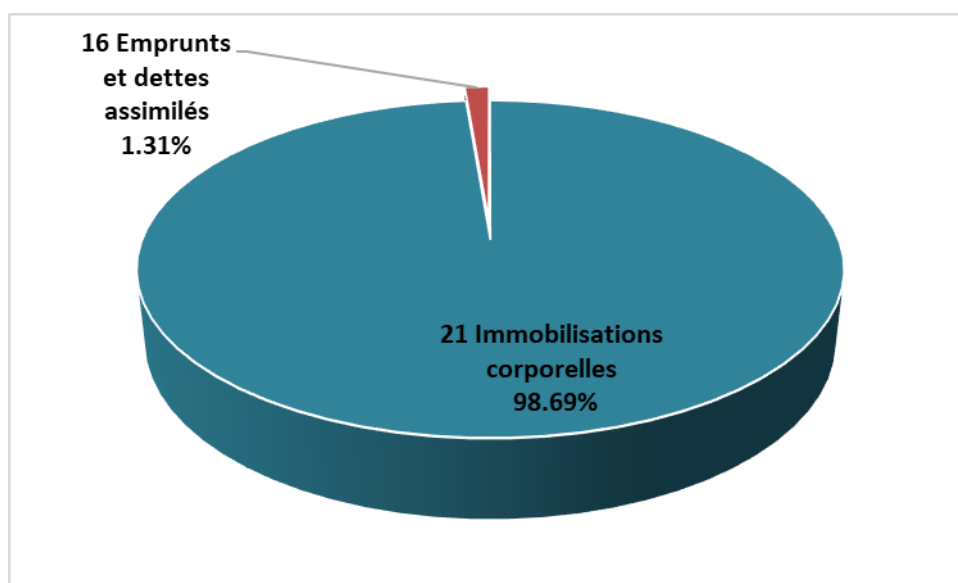
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 38 147.97 €

Comptes	Montant	%
001 Solde d'exécution reporté	17 025.74 €	44.63%
040 Opérations d'ordre entre sections	18 409.20 €	48.26%
10 Dotations, fonds divers	2 713.03 €	7.11%



LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 38 147.97 €

Comptes	Montant	%
21 Immobilisations corporelles	37 647.97 €	98.69%
16 Emprunts et dettes assimilés	500.00 €	1.31%



LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Malgré les contraintes et un contexte difficile, sur l'année 2026, le CCAS poursuivra son action aux côtés et à l'écoute des plus fragiles et s'attachera à consolider ses actions d'accompagnement en faveur des seniors.

LES PROJETS :

- ✓ Maintien du soutien aux familles économiquement fragilisées
 - Secours d'urgence alimentaire via l'attribution des tickets services, tickets alimentaires épicerie ou orientation épicerie solidaire
 - Aides financières pour le maintien au logement, l'accès aux soins, ou autres situations
 - Aides formation BAFA aux jeunes de la commune
- ✓ Pérennisation action ruches et ateliers pédagogiques
- ✓ Ateliers CARSAT, UFOLEP, SIEL BLEU, Atout Prévention, Une idée de partage...
- ✓ Maintien des actions et services en faveur des aînées
- ✓ Ateliers nutrition et lien social
- ✓ Formation du personnel
- ✓ Réseau Francophone et ateliers participatifs
- ✓ Ouverture du restaurant aux familles le mercredi
- ✓ Continuité du chantier de changement de volets
- ✓ Aménagement du hall d'entrée
- ✓ Mise en place de caméras

Une gestion rigoureuse et la recherche constante d'économie potentielles permettront de contenir les dépenses dans un contexte de raréfaction des recettes.

Le CCAS restera dynamique et ambitieux.